



Communiqué de presse

109/21

Montreuil, le 7 octobre 2021.

ASSISES à côté de la plaque !

Le 27 et le 28 septembre se sont tenues en visioconférence les Assises de la psychiatrie et de la santé mentale. Un pied de nez sans équivoque à cette discipline qui repose sur la relation et le contact humain...

À n'en pas douter, tout s'est bien passé, tellement les intervenants étaient consensuels, dans l'entre-soi, loin des préoccupations du terrain. Même si une nouvelle fois, ces Assises constatent l'agonie de la psychiatrie, elles proposent simplement de maintenir et de confirmer les politiques qui nous ont conduits là où nous sommes.

Où en sommes-nous ?

- ▶ Des lits des services, des hôpitaux qui ferment par manque de médecins ou de soignants.
- ▶ Des conditions de travail qui mettent en souffrance, voire en danger, soignants et patients.
- ▶ Des mesures concernant l'isolement et la contention qui non-contentes d'être inapplicables, battent en brèche la liberté et le droit des patients.
- ▶ Une réforme du financement à venir qui ouvre de larges portes au privé et fait rentrer la psychiatrie dans la tarification à l'activité (une aire commerciale qui ne dit pas son nom)

Les réponses des assises concernant la psychiatrie :

- ▶ Ce sont 800 postes de soignants pour les quelques 1 800 CMP français, soit moins d'un demi-poste par CMP. La CGT qui revendique avec force le renforcement du secteur de psychiatrie et de son CMP ne peut que se réjouir de cette reconnaissance, malheureusement 800 postes évoqués ne reflètent en rien les besoins. En dessous de 2 500 postes, cette mesure n'aura aucun effet.
- ▶ Des augmentations budgétaires insuffisantes et qui ne sont pas orientées pour répondre au délitement de nos structures de soins.
- ▶ Une prévention basée sur la notion de secouriste en santé mentale, il est une chose de repérer les problèmes, mais il en est une autre de les prendre en charge. Cela ne peut se faire que par des professionnels convenablement formés et en nombre, actuellement, nous sommes très loin de pouvoir répondre à la demande et rien n'est prévu pour nous y aider. Si ce n'est le recours au libéral.
- ▶ Renforcer la recherche avec 12 postes d'enseignants-chercheurs nous semblent intéressants, mais ils seront sans doute uniquement destinés aux orientations neuropsychiatriques. Ce qui est extrêmement restrictif.

La CGT revendique :

- ▶ Le renforcement de la mesure visant à créer des postes dans les CMP à hauteur de 2 500 postes.
- ▶ La réorientation des formations médicales et paramédicales, afin qu'elles intègrent clinique et science humaine entre autres.
- ▶ Le renforcement des moyens humains de l'intra-hospitalier, afin d'assurer des soins qui respectent le droit des patients à être pris en charge dignement et en sécurité.
- ▶ L'arrêt des fermetures de lits et de services
- ▶ Des mesures visant à renforcer réellement l'attractivité de nos métiers entre autres concernant la rémunération et la reconnaissance de la pénibilité.